

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 JUN 2018

Délibération  
n° 2018.06.262

Startup Weekend  
GrandAngouleme  
édition 2018 :  
attribution d'une  
subvention à  
l'association  
Eurekatech  
Technopole

**LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

**Secrétaire de séance** : Jean-Marc CHOISY

### Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Pierre LEGER

### Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, André BONICHON à François NEBOUT, Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Bernard DEVAUTOUR à Zahra SEMANE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Philippe VERGNAUD à Xavier BONNEFONT, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Laïd BOUAZZA, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET

### Suppléant(s) :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

### Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Bernard DEVAUTOUR, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Eric SAVIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.06.262**

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -  
RECHERCHE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE**

**STARTUP WEEKEND GRANDANGOULEME EDITION 2018: ATTRIBUTION D'UNE  
SUBVENTION A L'ASSOCIATION EUREKATECH TECHNOPOLE**

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat, GrandAngoulême a organisé en 2016 et 2017 un startup weekend.

Mouvement créé aux Etats Unis en 2007, un Startup Weekend représente avant tout un exercice d'entrepreneuriat : construire en groupe une start-up viable – de la conception du produit au business-plan – en 54 heures, dans une ambiance de travail intensive et conviviale.

Tous les événements Startup Weekend sont organisés suivant le même principe :

- Chaque participant peut présenter son idée de startup et recevoir ensuite les avis des autres participants. Les équipes se forment autour des meilleures idées élues par les participants.
- Les équipes sont accompagnées par des « tuteurs », issus du monde professionnel (management, marketing, droit, communication...).
- Le weekend s'achève avec la présentation des projets devant un jury d'experts et d'entrepreneurs qui voteront pour les projets les plus prometteurs. Les lauréats remporteront des prix de diverse nature dont la possibilité d'être accompagné à la réalisation de leur projet.

En 2017, 67 personnes ont participé au Startup Weekend de GrandAngoulême. 21 personnes ont présenté une idée et 8 projets ont été sélectionnés et présentés devant le jury. Le lauréat 2017 est actuellement suivi dans le cadre du programme d'incubation de GrandAngoulême.

En 2018, **Eurekatech Technopole organisera la manifestation** autour d'une thématique centrale « **l'économie circulaire** ».

Dans ce cadre, il est proposé de soutenir l'organisation de cet événement à hauteur de 9 000 € pour un budget global de 16 000 €.

**Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,**

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie, emploi du 20 juin 2018,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'événement Startup weekend et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à participer à toute action en lien avec cet événement.

**D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention à hauteur de 9 000 € à l'association Eurekatech Technopole au titre de l'organisation de l'événement pour 2018.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document nécessaire afférent à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>02 juillet 2018</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>03 juillet 2018</b>